



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

---

## Référence :

**Durée :** 4 jours (28 heures)

**Tarif :** 195€ HT par jour et par stagiaire

**Contact :** [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

---

## ❖ Public visé

- Membres du Comité social et économique.
- Délégués et représentants syndicaux.

## ❖ Prérequis

- Aucun prérequis pour participer à cette formation

## ❖ Objectifs opérationnels / compétences visées

- Le rôle de l'élu du CSE et du syndicat
- Maîtriser l'histoire des missions de l'élu et du syndicat
- Maîtriser et valoriser les missions des représentants du personnel

## ❖ Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître l'histoire et l'évolution du syndicat, du CSE et de leur fonctionnement.
- Connaître le fonctionnement de la FGTA, ses valeurs et ses structures
- Organiser et partager les rôles au sein de l'équipe.

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

1



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

## ❖ Durée et modalités d'organisation

- Durée totale : 4 jours, soit 28 heures
- Horaires : matin : 09h00 – 12h30 / après-midi : 13h30 – 17h00
- Type de formation : inter entreprise ou intra entreprise
- Organisation : formation en présentiel ou distanciel
- Nombre maximum de stagiaires prévu : 15
- Nombre minimum de stagiaires prévu : 6

## ❖ Lieu de réalisation de l'action de formation

- INACS – 15 Avenue Victor Hugo – 92170 VANVES  
Ligne 13 – Malakoff Plateau de Vanves  
Bus 58 – Arrêt Michelet
- Sur le site de l'entreprise ou dans des salles de séminaire lors de formation intra-entreprise

## ❖ Accessibilité & prise en compte des situations de handicap

Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter nos locaux, nos modalités pédagogiques et d'animation de la formation en fonction de la situation de handicap portée à notre connaissance. En fonction des besoins spécifiques, nous mettrons tout en œuvre avec nos partenaires spécialisés pour réaliser la prestation. Le référent handicap est Mr Hugo Crimersmois, pour toute demande, merci de bien vouloir le contacter par mail : [hugo.crimersmois@dohconsultants.com](mailto:hugo.crimersmois@dohconsultants.com)

## ❖ Délai d'accès

La durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est de 2 mois.

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

2



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

## ❖ Prix de la prestation

- **195€ HT par jour et par stagiaire soit 780 € HT par stagiaire pour 4 jours**

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes. Ils sont à majorer de la TVA au taux en vigueur au jour de l'émission de la facture correspondante.

***Les frais réels de mission de l'animateur : déplacement - repas - hôtel, seront refacturés à l'entreprise.***

***Les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des stagiaires ainsi que la location de la salle seront pris en charge directement par l'entreprise.***

L'INACS fournira tout document et pièce de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation engagées à ce titre.

## ❖ Modalités de règlement

Le paiement sera dû à 30 jours à compter de la date de réception de la facture.

## ❖ Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance de pratique et de théorie dans le cadre de l'apprentissage sur des situations apportées par l'intervenant ou par les stagiaires.
- Mise à disposition à l'issue de la formation d'un document qui retrace les axes principaux.
- Cas pratique sur mesure.
- Conseils individualisés immédiatement applicables.

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

3



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

## ❖ Programme de la formation

	Matin	Après-midi
<b>Jour 1</b>	La mise en place du CSE dans l'entreprise Histoire du syndicalisme et des évolutions sociales en France	Bilan de la matinée Animation, Les missions, les acteurs, rôle et fonctionnement au CSE Auto-évaluation
<b>Jour 2</b>	L'histoire et les conquêtes de FO Les évolutions sociales en France Plan de formation individuel, collectif Intervenant Michel Enguelz	Études de cas pratiques Animations en sous-groupes Jeux de rôle Auto-évaluation
<b>Jour 3</b>	Exposition la FGTA Ses valeurs, ses conquêtes La posture revendicative, intervenant Exposé oral Laurent Rescanières	Les outils de la communication Intervenant Alexandre Rault Brainstorming, Auto-évaluation
<b>Jour 4</b>	L'importance des aspects juridique pour les équipes syndicales Le recours à l'expert juridique Exposé oral Juridique Angélique Bruneau	Études de cas pratiques Mise en situation de la préparation d'une réunion CSE Conclusion Auto-évaluation

❖ **Moyens d'encadrement** Pour toute demande d'information, le participant peut contacter l'organisme INACS durant les heures suivantes du lundi au vendredi de 9h00/12h30 et 13h30/17h00 :

- Nom du contact : Linda MAREGHNIA ou Sinthia THAVANESALINGAM

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - secretariat@inacs.fr

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

4



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- Soit par téléphone : 01 86 90 43 79
- Soit par mail : [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Vous pouvez également envoyer votre demande en ligne en remplissant le Bulletin d'inscription sur le site internet de l'INACS : [www.inacs.fr](http://www.inacs.fr)

Le référent pédagogique est Laurent RESCANIERES. Pour toute demande vous pouvez le contacter par mail : [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

## ❖ Moyens pédagogiques et techniques

### ➤ Supports

Les participants recevront une documentation relative aux thématiques de la formation (documents universitaires, juridiques, de l'INRS...).

### ➤ Matériel nécessaire pour la formation en présentiel

- Une salle dont la taille est compatible avec le plan gouvernemental de lutte contre l'épidémie de COVID-19 en vigueur au moment de la formation
- Un vidéo projecteur et la possibilité de sonorisation
- 1 paperboard

### ➤ Matériel nécessaire pour la formation en distanciel

- Un ordinateur comprenant un micro, une enceinte
- Une connexion Internet

## ❖ Modalités de suivi et d'évaluation

- La convocation, le livret d'accueil et le questionnaire d'entrée sont envoyés à l'apprenant 15 jours avant le début de la formation.
- L'intervenant remet le règlement intérieur, signe et fait signer la feuille d'émargement au stagiaire par demi-journées.

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

5



# FORMATION INACS – FICHE PROGRAMME

« DÉCOUVERTE DE LA FGTA-FO »

FORMATION EN PRESENTIEL OU DISTANCIEL

Diffusion

Version V 0.1

- L'attestation de formation est remise au stagiaire à la fin de la formation.

Le livret d'accueil et le règlement intérieur sont consultables sur notre site [www.inacs.fr](http://www.inacs.fr) dans la rubrique « inscription ».

## ➤ Évaluation formative

- Chaque séquence fait l'objet d'un échange avec les stagiaires pour déterminer les compétences acquises (savoir, savoir-faire et savoir-être).
- Évaluation de l'intégration des connaissances par un quizz quotidien sous forme de carte mentale dite Min Mapp.

## ➤ Évaluation sommative de la satisfaction du participant

- Évaluation « à chaud » de la formation par un questionnaire remis au stagiaire à la fin de la formation.
- Évaluation « à froid » de la formation par un questionnaire envoyé aux stagiaires sous 2 mois par mail.

### Bon pour accord

Entreprise :

Nom du contact :

Adresse de facturation :

Signature :

Le Président de l'INACS

**Institut National de l'Alimentation, des Commerces et des Services**

15, avenue Victor Hugo – 92170 Vanves - [secretariat@inacs.fr](mailto:secretariat@inacs.fr)

Enregistré sous le n° 11752406275 auprès du préfet de Région d'Ile de France -

N° Siret : 403828023 00032 – TVA : FR 59 403 828 023

6